



**Bulletin d'engagement**  
**Catagolfe 2016**

Date réception.....

Contact: srv.vannes@gmail.com

**No de Voile (indispensable).....**

**Type exact du Bateau .....**

**Série (entourée)** F18 C1 C3Spi Dart18 HC16 Nacra Aileron sans spi Class A Flying Boat Diam24  
**Barreur** **Equipier**

Nom. et Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance. ....

No Licence .....

Nom du club .....

**E mail** .....

**Tel** (au moins 1) .....

Participation repas Samedi soir (15€/pers) OUI- NON OUI- NON

Repas complémentaires : .....

Le repas des équipages (avec Animations) est limité au 200 premières personnes inscrites

Autorisation parentale pour chacun des mineurs:

Je soussigné(e) (nom, prénom) .....né(e) le.....

déclare sur l'honneur (rayer la/les mention(s) inutile(s)

Avoir plein exercice de la puissance paternelle ou maternelle exercer la tutelle être investi(e) du droit de garde

J'autorise le mineur ci dessus à participer à la régata ci dessus mentionnée .

J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Représentant légal du barreur

Représentant légal de l'équipier

Pour tous les concurrents:

*Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de ma classe, qu'il n'a pas subi de modifications et qu'il contient les équipements de sécurité réglementaires , y compris un Flash light et un Cyanul vert par équipier*

**Je m'engage à courir dans le respect des règles et à partir sous ma propre responsabilité**

date, mention "Lu et approuvé"

date, mention "Lu et approuvé"

Nom et Signature du barreur

Nom et Signature de l'équipier

Le présent bulletin d'inscription doit être retourné à la **S R Vannes Luc HOUDET 59 route du Poulindu 56610 ARRADON** accompagné d'un chèque à l'ordre de la Catagolfe réglant

les **droits d'inscription de 100€** jusqu'au **25 septembre inclus.**

Nombre de repas .... X 15€= ...€

Majoration de 20€ à compter du 26 septembre 2016